



Communiqué de l'atelier de formation sur les Technologies Solaires à concentration (CSP) pour la production d'électricité en Afrique

**Tunis, Tunisie
19-22 Décembre 2012**

AFREC 2012

Atelier portant sur les Technologies solaires de puissance (CSP) de concentration pour la production d'électricité en Afrique

Tunis, Tunisie:19-22 Décembre 2012

COMMUNIQUÉ DU PROJET SUR L'UTILISATION DU CSP EN AFRIQUE

Nous, les Experts en énergie solaire des ministères en Charge de l'énergie des pays africains, des Institutions régionales spécialisées, les universitaires africains, se sont réunis à l'atelier formation de l'AFREC sur la Technologies solaire a concentration (CSP) pour la production de d'électricité en Afrique qui a eu lieu à Tunis, la République de la Tunisie, du 19 au 22 décembre 2012, par conséquent :

1. **Considérant** la Résolution N ° Assembly/AU/Res.2 (XIV) sur l'énergie solaire dans le Sahara qui a été adoptée par l'Assemblée de l'UA XIV des Chefs d'Etats et de gouvernements, tenue à Addis-Abéba, Ethiopie, en février 2010 ;
2. **Reconnaissant** que, malgré l'immense potentiel du rayonnement de l'énergie solaire sur l'Afrique qui pourrait être exploité pour la production d'électricité au profit de tous les pays du continent et les études mondiales nouvelles pour exploiter cette ressource pour la production d'électricité à l'échelle efficace, la plupart des pays de l'Afrique doivent affronter les défis pour assurer l'accès à l'électrification en ayant des fournitures électriques fiables;
3. **Notant** que les régions riches d'Afrique possèdent des ressources infinies et sans limite de l'énergie solaire ;
4. **Conscients** du faible taux d'électrification dans tout le continent, en particulier dans la région sub-saharienne ;
5. **Conscients** de la nature épuisable et non durable des ressources en hydrocarbures pour la production d'électricité et de leurs impacts négatifs sur l'environnement.
6. **Reconnaissant** les améliorations techniques des technologies solaires pour la production d'électricité à l'échelle adaptée et leur adéquation pour une installation dans le Sahara et d'autres zones semi-arides en Afrique.
7. **Félicitant** les mesures prises par certains pays africains à l'effet d'adopter et d'adapter l'électricité solaire engendrant des technologies pour les alimentations au sein de leurs territoires.
8. **Soutenant** les initiatives internationales pour introduire des technologies solaires avancées en Afrique pour la production d'électricité en vrac-échelle et *demandant à ce que* de telles initiatives se réalisent pour les pays producteurs pour l'accélération du transfert de la technologie et d'appuyer la fabrication locale des équipements ;

9. **Accueillant** la perspective que la production d'électricité solaire a le potentiel pour accroître le taux d'électrification pour tous les États membres et d'accélérer l'intégration de l'électricité entre les régions africaines.

Avons décidé ce qui suit :

Félicitons La Commission africaine de l'énergie (AFREC), la Commission de Union africaine (CUA) pour leurs excellents efforts déployés et en temps opportuns dans l'organisation de cet atelier et **rappelons** tous les participants à s'engager et à adopter des mesures concrètes en vue de la mise en œuvre des résultats et les recommandations de cet Atelier.

Insistons pour que tous les pays africains favorisent une étroite coopération pour le développement de l'énergie solaire en général et les technologies de production d'électricité à l'échelle adaptée, efficace et pratique et de promouvoir des partenariats fructueux pour la mise en œuvre de Projets d'énergie solaire

Insistons aussi, pour que tous les pays africains, les groupements régionaux et les établissements spécialisés assurent l'adoption d'un développement durable de l'énergie solaire dans leurs politiques et stratégies.

Demandons à la Commission de l'UA de préparer les différentes études et mettre en œuvre des activités avec pour objectif de promouvoir l'introduction des technologies de l'énergie solaire à grande échelle pour la production d'électricité en Afrique et à mobiliser des ressources financières et techniques nécessaires à leur préparation.

Réaffirmons notre volonté de soutenir le développement, l'exploitation et l'expansion de la génération viable de l'électricité solaire, et nous engageons nos Départements à une participation entière dans les programmes et les activités qui conduisent aux pleins succès.

Reconnaissons envers l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie et le peuple Tunisien pour leur hospitalité et l'excellente organisation de cet atelier.

Fait à Tunis, Tunisie, le 22 décembre 2012